

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 83

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Action "Accompagnement éducatif pour l'insertion sociale, culturelle et professionnelle": convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Addiction Méditerranée

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'insertion
04.13.31.73.76**

PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par une association.

L'action relève de l'accompagnement social.

Les personnes relevant de cet accompagnement social sont des bénéficiaires rencontrant des difficultés faisant obstacle à toute démarche d'insertion sociale et professionnelle, telles que des problèmes de santé par exemple.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2016. Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement de la dite association.

C'est dans ce cadre que l'association ADDICTION MEDITERRANEE propose l'action intitulée « **Accompagnement éducatif pour l'insertion sociale, culturelle et professionnelle** » sur l'ensemble du territoire Marseillais, en faveur de 40 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA).

Le projet était initialement porté par l'Association Méditerranée de Prévention et de Traitement des Addictions (AMPTA). Depuis décembre 2015 AMPTA a fusionné avec l'association TREMLIN et est devenue l'association ADDICTION MEDITERRANEE.

L'action consiste à accueillir et aider les personnes fragiles consommatrices de substances psycho-actives licites et illicites, les empêchant de s'intégrer dans une vie sociale ou professionnelle.

L'accompagnement de ces BRSA s'appuie sur la contractualisation et a pour objectif d'améliorer l'insertion sociale du public, de faciliter l'accès à l'emploi, et au réseau associatif, à l'offre d'insertion et à l'inscription dans les dispositifs de droit commun.

Le projet se décline en 2 axes distincts :

1) l'accompagnement de 40 bénéficiaires du RSA se déroulant au sein des locaux du centre de soin Sémaphore selon 2 volets:

- un accompagnement individuel adapté sous toutes ses formes;
- un accompagnement collectif sous formes d'ateliers.

Ces ateliers ont pour objectif de susciter la mise en œuvre d'un processus de socialisation, de faciliter l'accès au réseau associatif aux bénéficiaires du RSA, et d'initier de réels changements de comportement (hygiène alimentaire, budget...).

2) l'appui technique s'effectuant auprès des professionnels des lieux d'accueil et Maison Départementale de la Solidarité (MDS). Le psychologue et l'éducatrice spécialisée animent les séances permettant aux référents sociaux et accompagnateurs emploi de travailler sur les pratiques professionnelles à adopter face aux conduites addictives. L'objectif de cet appui technique consiste à favoriser l'échange et ainsi apporter des solutions concrètes.

Par ailleurs, l'encadrement de cette action est réalisé par une équipe de professionnels constituée d'infirmiers, d'éducateurs, psychologues et autres intervenants spécialisés suivant la thématique abordée.

Le bilan intermédiaire de l'action en cours arrêté au 31/12/2015 atteste qu'à 6 mois du renouvellement 2015 de l'action, 52 personnes ont été contractualisées sur la période.

Dans le cadre de cet accompagnement, 4 axes forts ont été mis en place :

- *la santé* : 12 personnes ont été suivies par les médecins avec ou sans traitement, 13 personnes ont bénéficié d'un suivi psychologique et 4 dossiers d'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ont été constitués ;

- *le logement* : 18 personnes en très grande précarité bénéficient d'une élection de domicile à l'association.

L'accompagnement réalisé a permis à 6 personnes d'accéder à un logement autonome dans de bonnes conditions et 8 personnes ont bénéficié de solutions d'hébergement ;

- *l'accès aux droits* ;

- *l'insertion socioprofessionnelle* ; 3 personnes ont intégré une formation linguistique et 1 personne a intégré l'action d'accompagnement à l'emploi.

3 personnes ont accédé à un emploi à l'aide d'un accompagnement fortement soutenu. En effet, l'expérience du monde du travail est souvent génératrice de difficultés pour un public déjà lourdement précarisé et accroît leur consommation de produits.

Concernant le volet appui technique :

- les réunions d'échanges de pratiques, au sein desquelles les référents présentent et exposent, le cas échéant, leurs situations afin de bénéficier d'un

éclairage spécifique, ont concerné principalement les référents sociaux des lieux d'accueil des 1^{er}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Marseille.

Ainsi, l'association a entrepris une démarche de mobilisation des référents sur l'ensemble du territoire marseillais.

- L'association intervient auprès de groupes BRSA inscrits dans des actions de remobilisation sociale et de santé, à la fois sur le territoire marseillais et sur d'autres tel que celui de Martigues ;
- en complément de l'appui technique, l'association organise des formations en direction des intervenants sociaux.

Dans ce cadre, il est proposé de renouveler cette action du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

PROPOSITION ET FINANCEMENT

Il vous est proposé d'accorder pour la mise en œuvre de ces actions un montant global de **27.996,00 €** selon la proposition énoncée ci-dessous :

Organisme	Action Période	Pôle d'Insertion Territoire de l'action	Nombre de bénéficiaires	Subvention 2016 Cofinancement Subvention de l'année précédente	Dossier N° GSUB Date CTD Projet
Association ADDICTION MEDITERRANEE adresse : 7 Square Stalingrad - 13001 Marseille Nom du Président : Monsieur Jean-Victor CORDONNIER	01/07/2016 au 30/06/2017	Marseille	40 bénéficiaires du RSA socle	27.996, 00 € <u>Cofinancement :</u> Autre : 3.000,00 € <u>Subvention attribuée en 2015 :</u> 27.996,00 € pour 40 BRSA	2016.4/29 INS-000535 29/04/2016 Renouvellement de la convention 2015.3/28 pour la période 2015/2016

Le budget prévisionnel de l'action est arrêté à 30.996,00 €.

La subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental s'élève à 27.996,00 €, ce qui permet de financer les dépenses de personnel à hauteur de 0,50 ETP d'un poste d'éducateur spécialisé.

Addiction Méditerranée effectue une mise à disposition gratuite de biens et prestations (coordination action, salle mobilier...) à hauteur de 3.000,00 €.

INCIDENCES FINANCIERES

En cas de décision favorable et conformément à la convention, dont le projet correspond à la convention type « action d'insertion » prévue à cet effet, cette action sera financée sur les crédits de paiement au titre du budget 2016 :

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
16016	1007143	Actions de redynamisation	Chapitre 017 Fonction 561 Article 6574	27.996,00 €

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL